HAL open science

CBMA - Chartae Burgundiae Medii Aevi. I. Les fonds diplomatiques bourguignons

Eliana Magnani, Marie-José Gasse-Grandjean

To cite this version:

Eliana Magnani, Marie-José Gasse-Grandjean. CBMA - Chartae Burgundiae Medii Aevi. I. Les fonds diplomatiques bourguignons. Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, 2007, 11, 10.4000/cem.2512 . halshs-01202461

HAL Id: halshs-01202461

https://shs.hal.science/halshs-01202461v1

Submitted on 11 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA
Les journées d'études

CBMA - *Chartae Burgundiae Medii Aevi.* I. Les fonds diplomatiques bourguignons

Dijon, ARTeHIS-UMR 5594, 26 janvier 2007

Eliana Magnani et Marie-José Gasse-Grandjean

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/cem/2512
DOI : 10.4000/cem.2512
ISSN : 1954-3093

Éditeur
Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Référence électronique
Eliana Magnani et Marie-José Gasse-Grandjean, « CBMA - *Chartae Burgundiae Medii Aevi.* I. Les fonds diplomatiques bourguignons », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Collection CBMA, Les journées d'études, mis en ligne le 28 avril 2008, consulté le 21 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/cem/2512 ; DOI : 10.4000/cem.2512

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019.

Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

CBMA - Chartae Burgundiae Medii Aevi.
I. Les fonds diplomatiques bourguignons

Dijon, ARTeHIS-UMR 5594, 26 janvier 2007

Eliana Magnani et Marie-José Gasse-Grandjean

1 Cette première réunion élargie autour de la base de données CBMA - *Chartae Burgundiae Medii Aevi* avait un double objectif : faire le point sur l'avancement du projet et lancer une réflexion collective sur la documentation diplomatique bourguignonne.

2 Le projet CBMA a débuté dans le cadre du programme « Chartes et pouvoir » dirigé par Benoît-Michel Tock (2004-2007), dont l'un des objectifs est la réalisation de la base de données *Chartae Galliae* (ChaGal) réunissant des actes édités antérieurs à 1300[1]. Depuis l'automne 2006, grâce au soutien de la Région de Bourgogne, il a été possible d'amplifier rapidement le contenu de la CBMA : elle comporte actuellement près de dix mille actes. En même temps, le recrutement pour la période d'un an d'une post-doctorante CNRS (Isabelle Rosé) est venu renforcer le travail scientifique autour de la CBMA. Avec la constitution d'une équipe élargie autour du projet, il s'agit maintenant d'œuvrer pour que les utilisateurs de la CBMA aient accès à une information de plus en plus précise, ce qui passe par l'actualisation des renseignements sur les chartes (datation, identification des personnes et des lieux, correction du texte, entre autres) et par l'élaboration de 'notices-articles' sur la documentation diplomatique bourguignonne. Ces articles seront publiés en ligne au fur et à mesure dans un volume hors-série du *Bulletin du CEM*. Dans une prochaine étape du projet, il sera question de créer une collection d'éditions en ligne[2].

3 Quant à réalisation de la base de données CBMA, **Marie-José** GASSE-GRANDJEAN a exposé les étapes de l'important travail qu'elle effectue : la création d'une base de travail sur FileMakerPro, la numérisation des éditions du XIXe siècle concernant les diocèses d'Auxerre, Nevers, Autun, Langres, Chalon et Mâcon[3], leur saisie par le prestataire de services WordPro (Pondichéry), puis le basculement des textes saisis dans la base et les enrichissements apportés progressivement à chaque fiche-document (date, analyse,

références bibliographiques...). La base de travail FileMakerPro avec toute la documentation saisie est déjà accessible en ligne sur demande, et également sous la forme d'un tableau HTML[4]. Des fichiers documentaires en format texte (formats .txt et .doc) sont aussi mis à disposition.

4 Il se pose maintenant la question de l'interrogation efficace des textes en ligne, de leur conservation sur le long terme et donc, de la veille technologique que toute entreprise de numérisation a le devoir d'assurer. Dans cette perspective, des tests prometteurs avec l'outil informatique développé par l'École Nationale des Chartes (Gautier Poupeau) et qui est à l'origine du centre de ressources numériques TELMA (Traitement électronique des manuscrits et des archives - ENC, IRHT, CNRS)[5], ont été réalisés et présagent de la mise en ligne de la CBMA sur cette plate-forme. En ce qui concerne la Bourgogne, TELMA accueille déjà, dans la collection de l'IRHT (Institut de recherche et d'histoire des textes, CNRS), l'édition du cartulaire de la seigneurie de Nesle (XIIIe siècle) réalisée par Xavier HÉLARY, qui a présenté celle-ci lors de cette réunion avec Paul BERTRAND[6]. Il n'en reste pas moins, comme l'a justement signalé Alain GUERREAU, que l'offre croissante de textes médiévaux sous forme numérique doit s'accompagner de la réflexion sur le traitement informatique de la masse d'informations désormais disponible et sur ses réelles retombées pour la recherche sur la société médiévale. Il faudra, entre autres, soumettre ces textes à l'expérimentation avec les nombreux logiciels libres d'analyse lexicale.

5 La Bourgogne est probablement l'une des régions de la France, voire de l'Europe, où la production de la documentation diplomatique a été la plus prolifique au Moyen Âge. Jusqu'à maintenant, cependant, aucune étude ne permettait d'avoir une vue d'ensemble et c'est ce défi considérable qu'**Isabelle ROSE** a relevé en s'attaquant à l'épais dossier des cartulaires bourguignons du XIe au XVIIIe siècle[7]. Les résultats de cette enquête, même s'ils sont encore provisoires, ont permis de dresser une première chronologie-typologie des cartulaires, avec le type « clunisien » (historiographique et mémorial) du XIe siècle, l'introduction de l'organisation topographique au XIIe siècle, notamment avec les cisterciens, l'apparition des cartulaires laïques et municipaux au XIIIe siècle, et des cartulaires organisés d'après le type de transaction au XIVe siècle. La distribution plutôt équilibrée du nombre des cartulaires entre le XIe et le XIVe siècle, suivie d'une forte poussée au XVe siècle qui doit être mise en rapport avec l'activité de l'abbé Jean de Cirey autour de Cîteaux (1476-1501), invite par ailleurs à orienter les recherches futures vers l'étude prosopographique des commanditaires des cartulaires et du contexte de leur réalisation.

6 Dans ce sens, les cartulaires de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, de la cathédrale Saint-Vincent de Mâcon et de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre ont été ensuite analysés. **Karl HEIDECKER** est revenu d'abord sur la nature composite de l'édition des actes de Saint-Bénigne de Dijon par Georges Chevrier et Maurice Chaume (1946 et 1986)[8] en attirant l'attention sur l'indispensable travail critique qui doit précéder l'utilisation, dans une base de données ou ailleurs, de chartes publiées. Surtout, il a pu établir que le *Cartulaire de Saint-Bénigne de Dijon* du milieu du XIe siècle, a été relié postérieurement, en désordre, avec une chronique de l'abbaye du milieu du XIe siècle également (Dijon, Bibliothèque municipale, ms. 591). En outre, à cette époque, un cahier écrit quelques années après le cartulaire, et contenant des versions interpolées des mêmes actes, a été ajouté au cartulaire original. Le codex a été ensuite gravement mutilé au XVIIe siècle, perdant entre autres ses premiers et derniers folios, et relié à nouveau de façon assez anarchique. Tout cela laissa penser que le cartulaire n'était pas organisé chronologiquement, l'analyse du

manuscrit incite à rétablir cet ordre chronologique et remet en cause les interprétations qui en ont été données jusqu'à maintenant.

7 Un autre cartulaire disparu du XIe siècle, celui de l'église cathédrale de Saint-Vincent de Mâcon, a été édité par E. Ragut (1864), archiviste-paléographe, d'après une copie du XVIIIe siècle[9] mais avec beaucoup d'imperfections. Comme l'a indiqué **Alain** GUERREAU, la rédaction du cartulaire de l'église de Mâcon coïncide avec la construction du tympan de la cathédrale et toute une série d'entreprises lancées par l'évêque de Mâcon pour s'imposer face à la puissante abbaye de Cluny.

8 Les deux cartulaires du XIIIe siècle de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre ont été présentés par **Noëlle** DEFLOU-LECA. Le Grand cartulaire de Saint-Germain, préparé en 1266 par Gui de Munois et transcrit par le scribe Gautier, constitue une sélection de 303 actes auxquels ont été ajoutées des continuations jusqu'au XVIIIe siècle (Auxerre, Bibliothèque municipale, ms. 161G). Il contient une préface et il est organisé en onze chapitres (bulles, actes royaux, actes portant sur Auxerre et environs, sur le doyenné, sur la chambre, sur le cellier, actes concernant Bercenay, Sommecaise, Villiers, Saint-Sauveur, et l'infirmerie). Le Petit cartulaire (ou cartulaire de la pitancerie, Auxerre, Bibliothèque municipale, ms. 162G), contenant 327 actes, a été exécuté vers 1295, quelques années après la rédaction des *Gesta abbatum*, et complété probablement au début du XIVe siècle. Deux dépendances de Saint-Germain, Saint-Florentin et Saint-Léger de Champeaux, ont également laissé des recueils d'actes copiés ou réunis au XVIIe siècle, correspondant respectivement à 22 et à 73 actes (Arch. dép. de l'Yonne, H 1068 et Arch. dép. de la Côte d'Or, Cart. n° 230 - ancien H 38). Pour cet ensemble, le XIIIe est le siècle le mieux représenté. Seulement 64 actes diplomatiques originaux sont conservés, dont 20 figurent dans le Grand cartulaire. Ces documents ont été édités très partiellement (environ 25%) par l'abbé J. Lebeuf (1743), et puis par M. Quantin (1854-1860, 1873)[10] qui s'est appuyé sur les copies du Grand cartulaire sans se référer aux originaux.

9 Cette documentation et ces réflexions autour du corpus des cartulaires bourguignons ont permis de poser de nouveaux objectifs d'analyse, de déterminer des priorités de saisie de nouveaux textes, et de réfléchir plus largement aux solutions pratiques pour la gestion de corpus de textes et pour leur utilisation et exploitation, question-clé actuellement pour l'avenir de l'histoire médiévale.

10 Étaient présents à cette réunion :

- Jean-Luc BENOÎT (Troyes)
- Paul BERTRAND (CNRS - IRHT, Orléans)
- Benoît CHAUVIN (CNRS - ARTeHIS, Dijon)
- Noëlle DEFLOU-LECA (Univ. de Grenoble II)
- Patrick DEFONTAINE (Univ. de Bourgogne - ARTeHIS, Dijon))
- Marie-José GASSE-GRANDJEAN (CNRS - ARTeHIS, Dijon)
- Alain GUERREAU (CNRS - Paris)
- Karl J. HEIDECKER (Univ. de Groningen - Pays Bas)
- Xavier HELARY (Univ. de Paris IV, IRHT)
- Maria HILLEBRANDT (Institut für Frühmittelalterforschung - Münster)
- Dominique IOGNA-PRAT (CNRS - LAMOP, Paris)
- Eliana MAGNANI (CNRS - ARTeHIS, Auxerre/Dijon)
- Robert MARCOUX (Univ. de Laval - Québec)
- Franz NEISKE (Institut für Frühmittelalterforschung - Münster)
- Chantal PALLUET (CNRS - ARTeHIS, Auxerre/Dijon)

- Romuald PINGUET (Univ. de Bourgogne - ARTeHIS, Dijon)
- Alain RAUWEL (Univ. de Bourgogne - ARTeHIS, Dijon)
- Isabelle ROSE (CNRS - ARTeHIS, Dijon)
- Daniel RUSSO (Univ. de Bourgogne - ARTeHIS, Dijon)
- Christian SAPIN (CNRS - ARTeHIS, Auxerre/Dijon)

NOTES

1. Ce programme a été conçu dans le cadre de l'ACI Réseau des Maisons des Sciences de l'Homme et réunit des équipes de Caen (P. Bauduin), Chambéry (L. Ripart), Dijon (E. Magnani, M.-J. Gasse-Grandjean), Lille – Nancy (B.-M. Tock) et Toulouse (P.-H. Billy). Sur ce projet, voir B.-M. TOCK, « Chartes et pouvoir au Moyen Âge », Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, 9 (2005), p. 173-177, URL : http://cahiers.revues.org/cem/document747.html et le site http://www.chartae-galliae.fr/

2. Nous pensons, d'ores et déjà, à la publication des chartes de l'abbaye de Reigny (XIIe-XIIIe s.), par Marlène Hélias-Baron.

3. Les actes enregistrés sont issus des éditions suivantes : A. de CHARMASSE (éd.), *Cartulaire de l'Évêché d'Autun,* Paris, 1880 ; A. de CHARMASSE (éd.), *Cartulaire de l'Église d'Autun,* Paris, 1865-1900 ; J.-G. BULLIOT, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, de l'ordre de saint Benoît,* Autun, 1849 ; A. BERNARD, A. BRUEL (éd.), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny,* 6 vol., Paris, 1876-1903 ; A. de CHARMASSE (éd.), *Chartes de l'abbaye de Corbigny,* Autun, 1889 ; E. PETIT (éd.), *Cartulaire du prieuré de Jully-les-Nonnains,* Auxerre, 1881 ; M.C. RAGUT (éd.), *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon : connu sous le nom de Livre enchaîné,* Mâcon, 1864 ; R. de LESPINASSE (éd), *Cartulaire de Saint-Cyr de Nevers,* Paris, 1916 ; U. CHEVALIER (éd.), *Chartularium prioratys beatae mariae de Paredo monachorum,* Montbéliard, 1891 ; R. de LESPINASSE (éd.), *Cartulaire du prieuré de La Charité-sur-Loire (Nièvre), ordre du Cluni,* Paris, 1887 ; M. QUANTIN (éd.), *Cartulaire général de l'Yonne,* 2 vol., Auxerre, 1854-1860 ; M. QUANTIN (éd.), *Recueil de pièces pour faire suite au cartulaire général de l'Yonne. XIIIe siècle,* Auxerre, Paris, 1873.

4. http://www.archeologie-cultures-societes.cnrs.fr/recherche/CBMA.htm

5. http://www.cn-telma.fr/

6. X. HÉLARY (éd.), Le cartulaire de la seigneurie de Nesle [Chantilly, 14 F 22], Orléans, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2006. (Ædilis, Publications scientifiques, 6). [En ligne] http://www.cn-telma.fr/nesle/. Date de mise à jour : Première version, 26 juin 2006. Voir l'article de Xavier Hélary dans ce numéro 11 du *Bulletin du Centre d'études médiévales.*

7. Voir dans ce numéro également l'article d'Isabelle Rosé.

8. G. CHEVRIER, M. CHAUME (éd.), Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon, prieurés et dépendances, des origines à 1300, Tome 2 : 990-1124, publiés et annotés, Dijon, 1943 (*Analecta Burgundica*) et G. CHEVRIER, M. CHAUME (éd.), *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon, prieurés et dépendances : des origines à 1300, Tome 1, VIe-Xe siècles*, publ. et annot. par Robert Folz, Dijon, 1986.

9. Copie rédigée et collationnée en 1750 par Claude Bernard, secrétaire particulier au bailliage de Mâcon.
10. Abbé J. LEBEUF, *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre et de son ancien diocèse,* 4e vol, Paris, 1743, rééd. Auxerre-Paris, 1848-1855 ; M. QUANTIN (éd.), *Cartulaire général de l'Yonne*, *op. cit.* ; M. QUANTIN (éd.), *Recueil de pièces pour faire suite au cartulaire général de l'Yonne. XIIIe siècle*, *op. cit.*